

PRÉFÈTE DE L'ALLIER
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Extrait de l'arrêté n° 1470/2024 du 28 juin 2024
prescrivant des investigations à la société GAIA AVENIR relatives à l'ancienne conduite du
Pont-de-l'Enfer

La copie du texte intégral de cet arrêté est consultable aux archives des mairies de Cusset et Saint-Etienne-de-Vicq, et mise à la disposition de toute personne intéressée.

L'arrêté est également inséré sur le site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr /
Action de l'État / Environnement / Divers / ICPE – GAIA AVENIR à Cusset : Arrêté
complémentaire n° 1470/2024 du 28 juin 2024.